

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

11 OCT. 2027

ID: 085-200023778-20221006-DL\_2022 07\_11-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération" Séance du 6 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 octobre, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 27 septembre, s'est réuni au Golf du Pays de Saint Gilles à L'Aiguillon sur Vie, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Philippe MOREAU, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Patricia ROUVREAU, Catherine GALAND, Christine BERNARD, Dominique SIONNEAU, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Béatrice JUSTIN, Jérôme MESNARD, Evelyne CHAUVEL.

Pouvoirs: Céline DELOMME à Dominique MALARY / Jean-Baptiste RABINIAUX à Frédéric FOUQUET / Patricia ROUVREAU à Thierry FAVREAU / Catherine GALAND à Philippe MOREAU / Christine BERNARD à Laurent DURANTEAU / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Denise RENAUD à François BLANCHET / Thomas PERROCHEAU à Nicole BOULINEAU / Evelyne CHAUVEL à Christine CRESTOIS.

Jean SOYER est désigné secrétaire de séance.

République Française

Département de la Vendée

Canton de SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMERATION"

Siège:

4 rue du Soleil Levant CS 63669 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :

Membres en exercice: 47

Membres présents: 36

**DELIBERATION** n° 2022 - 07 - 11

> Fonds de concours « plan de relance » : examen de demandes

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération ZAÉ du Soleil Levant CS 63669 - Givrand 85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 1 1 0CT. 2027

ID: 085-200023778-20221006-DL\_2022\_07\_11-DE

Lors de sa séance du 19 novembre 2020, le Conseil Communautaire a approuvé le premier plan de soutien et de relance économique territorial. A ce titre il a décidé d'accorder à ses communes membres des fonds de concours communautaires.

Par délibération du 24 février 2022, le Conseil Communautaire a accordé à la commune de Coëx un fonds de concours d'un montant de 125 000 € pour le financement des projets suivants :

Commune	Projet	Montant	Financement autres que fonds de concours	Fonds de Concours CDC PSG	Autofin. communal
Coëx	Acquisition d'un tracteur avec chargeur	68 000,00 €	0,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
	Aménagement de la rue des Roses	79 800,00 €	0,00€	35 265,00 €	44 535,00 €
	Effacement de réseaux et travaux neufs d'éclairage rue des Roses	92 491,00 €	0,00 €	28 235,00 €	64 256,00 €
	Aménagement du cimetière	55 000,00 €	0,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €
	TOTAL	295 291,00 €	0,00€	125 000,00 €	170 291,00 €

Au regard du coût définitif des opérations la commune sollicite la Communauté d'Agglomération pour modifier la répartition de l'enveloppe de fonds de concours de la manière suivante :

Commune	Projet	Montant	Financement autres que fonds de concours	Fonds de Concours CDC PSG	Autofin. communal
Coëx	Acquisition d'un tracteur avec chargeur	68 000,00 €	0,00€	34 000,00 €	34 000,00 €
	Aménagement de la rue des Roses	73 880,38 €	0,00 €	24 100,00 €	49 780,38 €
	Effacement de réseaux et travaux neufs d'éclairage rue des Roses	54 339,00 €	0,00 €	27 000,00 €	27 339,00 €
	Aménagement du cimetière	79 812,64 €	0,00€	39 900,00 €	39 912,64 €
	TOTAL	276 032,02 €	0,00 €	125 000,00 €	151 032,02 €

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5216-5 VI, Vu le Budget 2022,

Vu la délibération n° 2020-6-28 du Conseil Communautaire du 19 novembre 2020 relative au premier plan de soutien de relance économique territorial,

Vu la délibération n° 2022-02-06 du 24 février 2022, relative à l'examen de demandes de fonds de concours « plan de relance »,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

11 OCT. 202= ===

ID: 085-200023778-20221006-DL\_2022\_07\_11-DE

## **DECIDE:**

Article 1 : d'attribuer un fonds de concours de 125 000,00 € à la commune de COËX pour l'acquisition d'un tracteur avec chargeur, l'aménagement de la rue des Roses, l'effacement de réseaux et travaux neufs d'éclairage rue des Roses et l'aménagement du cimetière présentés au titre du fonds de concours « plan de soutien et de relance » ;

Article 2 : de verser un acompte de ladite somme à hauteur de 50 %, soit 62 500 € et de verser le solde du fonds de concours attribué, suivant la répartition ci-avant présentée, sur présentation par la commune du décompte général et définitif des travaux ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré. Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le :

1 1 OCT. 2022 - de la publication sur le site

www.payssaintgilles.fr le: 1 1 OCT. 2022 Givrand, le 11 octobre 2022

Le Président,

François BLANCHET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.